N°26 - Juin 2010

ECO

Lettre d'information du Service des écoles
et institutions pour l'enfance

EDITORIAL

Nouveau départ pour les ludothèques

Grâce au soutien massif du Conseil municipal, je suis très satisfait de renforcer les ludothèques Ville de Genève dans leur dynamique. Elles vont en effet pouvoir bénéficier rapidement de personnel salarié, formé et reconnu pour mettre en œuvre leurs activités. Sans renier la valeur de l'engagement du personnel bénévole qui a permis aux ludothèques de fonctionner jusqu'ici, nous prenons acte aujourd'hui des limites atteintes par des associations et des comités qui n'arrivent plus trouver des personnes prêtes à donner de leur temps, de leur énergie et de leurs compétences, sans reconnaissance tangible.

Le calendrier de ce processus doit être précisé, compte tenu de la complexité, du nombre de personnes impliquées et des partenaires concernés, notamment la Fas'e. Je suis fier de participer au développement de ce nouveau métier de l'enfance.

A ce stade, j'aimerais revenir sur le rôle des ludothèques, sur leur place dans une Cité comme Genève. Je souligne ici que le jeu est un excellent médiateur qui permet des interactions, entre enfants et avec les adultes. Les observateurs notent par ailleurs que les parents, et en particulier les pères, entament souvent de nouvelles relations avec leurs enfants dans les ludothèques. A l'heure des familles monoparentales de plus en plus nombreuses, ces espaces, extérieurs au foyer, où les règles sont posées par d'autres, peuvent constituer des soupapes importantes.

Qui oserait contester le fait qu'avant de commencer à jouer, il faut écouter les explications de ceux qui savent jouer, se mettre d'accord sur un déroulement, s'assurer que tout le monde a compris et accepte les règles ? Ce processus, celui qui va permettre de faire ensemble une expérience du jeu, où on gagne mais où on prend aussi le risque de perdre, où on peut se tromper sans perdre la face et recommencer, ce processus, donc est primordial dans la construction d'un individu.

Pour ma part, je suis convaincu que le jeu est un instrument essentiel d'une politique socio-éducative moderne et que les ludothèques sont des lieux de rencontres et d'intégration importants pour les familles. A ce titre, elles ont leur place au cœur du dispositif de proximité que la Ville offre dans les quartiers.

A toutes et à tous un bel été ludique !

Manuel Tornare, Conseiller administratif

SOMMAIRE

Actualité

Budget participatif 2-4
Cuisines et restaurants scolaires 14-15
Fêtes des écoles 2010 18-19

Dossier

Ludothèques :
pour jouer de 1 à 101 ans 8-9
La parole aux responsables 10-11
Un rapport pur lever le nez 12

L'essentiel en bref 20

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
VILLE DE GENÈVE

BUDGET PARTICIPATIF

Savez-vous de quoi on parle ?

Initié en 2001 par Manuel Tornare et mis en œuvre par le Service des écoles, le budget participatif est une possibilité offerte aux écoles qui le souhaitent d'entrer dans une démarche de réflexion collective sur l'amélioration des conditions de vie dans l'école. Le processus était innovant. Il a fait l'unanimité chez ceux qui s'y sont frottés et est, déjà, presque considéré comme un outil « traditionnel » de la gestion des écoles. Quelques éléments de rappel. Pour la suite, le Service des écoles est en train de mettre sur pied une nouvelle procédure d'attribution, ainsi qu'une mise à jour des règles de fonctionnement des budgets participatifs. L'objectif est de renforcer la démarche participative, en impliquant plus largement l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire, dont les enfants. Ces modifications seront finalisées et communiquées pour la rentrée de septembre prochain.

Ce budget est en effet affecté aux écoles pour des projets améliorant le confort, l'esthétique et la convivialité dans et autour de l'école. Il est géré par une commission qui rassemble les différents partenaires de l'école, soit les enseignants, les parents, des élèves délégués, des animateurs parascolaires et le responsable du bâtiment. Selon les écoles, d'autres acteurs sont associés, maisons de quartiers ou ludothèques. Les décisions se prennent de manière consensuelle et en respectant les principes du commerce équitable et du développement durable mis en application dans l'administration municipale.

Les objectifs du budget participatif s'articulent autour de deux axes principaux :

- promouvoir l'idée de participation et de réflexion commune, y compris avec les enfants.
- répondre à certaines demandes particulières que les écoles peuvent formuler dans le cadre de leur projet d'école

Depuis 2001, au moins 5 écoles se lancent chaque année dans la démarche qui se prolonge sur deux ans. Compte tenu du budget limité, la liste d'attente des écoles qui souhaitent entrer dans ce processus est chaque année un peu plus longue…

Pour le Service des écoles, le budget participatif modifie de manière très innovante et tout à fait positive la relation avec l'école. En particulier, il permet de dépasser le cadre strict du Règlement relatif à la construction, à la rénovation et aux transformations des locaux scolaires de l'enseignement primaire.

Par ailleurs, le processus même du budget participatif, soit la formation d'une commission de partenaires acteurs de l'école ouvre l'établissement scolaire sur le quartier, tisse des liens entre les acteurs eux-mêmes et avec le quartier. Ces liens sont très utiles dans le cadre du budget participatif mais aussi bien au-delà pour la vie quotidienne de l'établissement et pour faire face à de nouveaux défis.

Paysage actuel

Pas moins de 6 écoles sont dans la démarche cette année, avec des projets variés et originaux, dont plusieurs – et c'est heureux ! – autour du livre.

L'école du XXXI Décembre est dans une démarche peu ordinaire qui vise à la reconnaissance de l'autre et à la valorisation de l'esprit citoyen, avec l'appui de la compagnie « Brigade d'intervention clownesque », BIC.

Basée entre autres sur les valeurs chevaleresques, ce travail doit contribuer de manière très positive à la promotion du respect entre adultes et entre les adultes et les enfants. Des outils sont mis à disposition des enseignants lors de journées de formation en vue d'actions en classes. Ils ont prouvé leur adéquation et ont déjà été utilisés : la démarche s'est en effet terminée par une « journée du cirque » à Sous-Moulin.

Par ailleurs, un projet « cuisine du monde » encadré par l'atelier de cuisine « La récréation », a accueilli, par vagues, tous les élèves de l'école. Ici, il est question, à travers la cuisine, de découvrir et d'apprendre à respecter les cultures d'autres régions du monde.

L'école de l'Europe a procédé au réaménagement de son atelier « livre et communication ». Pour cela, l'école s'est efforcée de valoriser l'atelier du livre en le rendant plus convivial et plus chaleureux. La disposition de la bibliothèque, sa décoration et son mobilier sont totalement revus. Par ailleurs, l'installation de supports d'exposition doit permettre de montrer les travaux réalisés par les élèves et constitue un lieu de rencontres pour tous les acteurs de l'école.

L'école des Franchises a souhaité améliorer l'accessibilité de l'aula et réaménager son atelier du livre.

Une installation de projection vidéo doit être installée dans l'aula. Les accessoires liés au spectacle tels que le rideau de scène, la sonorisation et l'éclairage, sont également améliorés.

Une bibliothèque a été aménagée dans une classe de l'école non affectée à l'enseignement et grâce au budget participatif, cet espace autrefois austère est devenu dynamique et attire les jeunes passions dévoreuses de livres.

Aux Eaux-Vives, c'est l'ancien appartement du responsable de bâtiment scolaire qui a été réaménagé. Une des pièces est devenue un coin ludothèque et une recherche de jeux du monde est encore en cours.

Une petite cour intérieure a été remise en état par l'apport d'une couche de gravier sur le sol et par l'aménagement d'une petite plate-bande pour réaliser des plantations dans le cadre des activités parascolaires.

Dans le hall d'entrée, la peinture a été rafraîchie et des présentoirs pour les coupes sportives remportées par les élèves de l'école ont été installés.

L'école Pâquis-Centre a souhaité améliorer l'éclairage et les animations dans le préau des petits. En effet, le préau couvert des petits est souvent malmené, le soir, par des personnes peu respectueuses de l'endroit et de sa destination. Un projet d'éclairage a été imaginé par l'école, avec l'appui d'une scénographe. La partie haute du mur a été recouverte de 8 caissons métalliques lumineux dans lesquelles sont découpées des lettres formant des mots. La partie basse du mur est décorée de 16 panneaux, peints de couleurs différentes, sur lesquels des messages sont écrits soit en peinture soit en lettrage autocollé. L'ensemble a été recouvert d'un vernis anti-graphitis.

Les phrases ou mots sont évidemment proposés par les élèves eux-mêmes !

Roches en scène

Pendant un an et demi, l'école primaire de Roches s'est initiée au théâtre avec la compagnie Zanco. Un projet ambitieux dans lequel tous les adultes sont impliqués pour valoriser le travail artistique des élèves. Début 5 juin, un spectacle itinérant, fruit d'un projet participatif, a été joué par tous les élèves de la cour d'école au théâtre Am Stram Gram.

Ce projet a permis aux enfants, aux enseignants, aux maîtres spécialistes, aux parents, aux animateurs du parascolaire et aux professionnels du spectacle de partager un processus créatif intense et exigeant, « Roches en scène », une aventure artistique et humaine qui accorde de l'importance au résultat théâtral mais aussi au chemin parcouru par les jeunes artistes. Cette aventure a été possible grâce au budget participatif et à la subvention du Fonds « Vivre ensemble » du DIP.

Coordonné par Zanco, association de théâtre itinérant et de pédagogie, en collaboration avec l'équipe enseignante, le projet a été mené par le duo formé de Shantala Dishon, responsable pédagogique de Zanco, et Aurélie Babey, responsable du projet au sein de l'équipe enseignante de l'école de Roches.

L'équipe de Zanco a accompagné le projet, par l'intermédiaire du metteur en scène Yuval Dishon et des artistes de la troupe, en travaillant régulièrement avec les élèves, en formant les enseignants à la conduite d'acteurs en devenir et en coordonnant l'ensemble des partenaires.

Les parents ont été encouragés à s'investir dans 4 domaines : costume, maquillage, bricolage, encadrement. C'est l'occasion pour eux d'« entrer dans l'école » pour échanger leur enthousiasme et leurs compétences.

L'équipe enseignante, impliquée et motivée, s'est investie pour favoriser les décloisonnements, offrant aux élèves la possibilité de choisir leurs ateliers et de travailler avec d'autres classes. Les enseignants ont découvert dans « Roches en scène » de multiples occasions d'appuyer leur enseignement quotidien et les règles du vivre ensemble, sur la réalisation concrète d'un projet commun exigeant et porteur de sens.

150 élèves, âgés de 4 à 12 ans, se sont progressivement initiés à l'univers artistique : choix du thème – les détectives – en conseil d'école, travail du corps, de la voix et du rythme, élaboration de séquences de mouvements, chansons, univers sonore, écriture de l'histoire, etc.

A chaque échelon de la création, les enfants ont été sollicités afin d'aboutir à un spectacle par, pour et avec eux !

BUDGETS PARTICIPATIFS

Toujours d'avant-garde ?

Milène Barthassat a accompagné pour le Service des écoles et institutions pour l'enfance les différents établissements qui ont travaillé sur les budgets participatifs jusqu'à l'an dernier. Nous lui avons demandé de jeter un regard critique sur le processus. Ce qu'elle a fait en soulignant « l'immense plaisir » qu'elle a eu à accompagner ces projets et en formulant le vœu « que les écoles genevoises puissent continuer à profiter de cette belle opportunité ».

Comment analysez-vous l'évolution du budget participatif dans les écoles de la Ville ces 10 dernières années ?
J'ai constaté dans l'ensemble une bonne évolution. Cependant, je pense qu'il est nécessaire d'être rendu attentif au fait que les écoles ont compris que ces budgets participatifs pouvaient aussi permettre l'acquisition de matériel (supports pédagogiques, mobiliers etc...), matériel que le DIP n'est pas à même de leur financer. Il y a donc le risque que le budget participatif soit utilisé uniquement avec cet objectif et que son essence même, à savoir la mise sur pied de projets qui répondent à une démarche participative, soit oubliée.

Est-ce que le processus a évolué positivement ou est-ce qu'il s'est rodé dans une routine administrative ?
Je ne pense pas qu'il se soit rodé dans une routine administrative. Bien sûr, le risque est présent qu'il le soit. Je pense que ceci dépend de ceux qui le font vivre et l'animent, à savoir : le groupe de pilotage rattaché au service. Ce groupe doit s'engager à faire vivre l'esprit recherché aux travers des budgets participatifs.

Quelle place pour le budget participatif avec la mise en route des Conseils d'établissements ?
Je ne pense pas qu'il y ait des doublons. Bien sûr, les deux visent la création de liens et d'échanges entre les partenaires de l'école, ce qui est vraiment profitable. Je pense que les Conseils d'établissement permettent de faire des états des lieux, de se rendre compte des points à améliorer dans l'école. De là, peuvent émerger des propositions de réalisations de projets visant à améliorer la qualité de vie. A ce moment-là, le relais pourrait être pris par le budget participatif. Je vois les deux démarches comme étant complémentaires.

Est-ce que vous voyez une pertinence particulière pour le budget participatif dans les établissements du REP ?
Oui, je pense que les établissements en REP devraient être prioritaires mais pas à n'importe quel prix non plus. Avant d'octroyer le budget participatif, il incombe

au subventionneur de s'assurer de la présence d'une équipe dynamique, prête à s'investir et à s'engager activement dans le projet. Il faut des personnes conscientes de l'implication que cela demande.

Quelle est la proposition ou la réalisation du budget participatif qui vous a le plus marquée ?
Il y en a plusieurs. Je pourrais citer ma première expérience dans ce suivi des budgets participatifs. C'était l'école de la rue de Zürich dont le projet de déco a suscité une magnifique participation, notamment des enseignants, des élèves et du parascolaire. L'école venait d'être superbement rénovée mais il manquait de la couleur sur les murs nus. Les systèmes de rails, de tables rabattables et autres suspensions murales mis en place ont permis d'exposer les œuvres des élèves et de donner à cette école des allures de musée ! Je pense également à l'insonorisation d'un réfectoire parascolaire à l'école Peschier où le confort des enfants et du personnel parascolaire a été grandement amélioré. Je pense également à l'immense travail autour de la citoyenneté via les récits de chevaliers de Chrétien de Troyes, qui a été mené par l'équipe de l'école de Chateaubriand aux Pâquis.

GÉRANCE DES LOCAUX

Des besoins en augmentation

Le Service des écoles et institutions pour l'enfance met des salles à la disposition exclusive d'associations dûment constituées et sans but lucratif. Toute nouvelle demande transmise au service doit mentionner le type d'activité, être accompagnée des statuts signés et de la liste des membres du comité avec les numéros de téléphones. Le GIAP, les écoles de musique et les cours de langue peuvent également obtenir des locaux pour la pratique de leurs activités.

Types de salle

Ce sont principalement des salles de gymnastique, de rythmique, de jeux et des aulas qui sont mises à disposition. Dans des cas particuliers, des salles d'études, qui ne sont pas occupées par des enseignants titulaires de classe, ainsi que des salles situées dans les sous-sols des écoles sont proposées pour des dépôts, des réunions ou pour faire de la musique.

Genres de locations

Trois formes de contrats sont possibles.

1. **Les concessions :** il s'agit de locations régulières, par tranches de 2 heures, sur un ou plusieurs jours fixes, du lundi au vendredi, pendant toute l'année et en dehors des horaires scolaires, sauf rares exceptions.
2. **Les locations ponctuelles** sont établies pour une date précise, un événement particulier qui peut aussi avoir lieu un week-end.
3. **Les conventions :** dans ce cas, des locaux sont mis à la disposition exclusive des associations, pendant toute l'année scolaire, tous les jours de la semaine, y compris les petites vacances scolaires. Parfois, lorsque la configuration des bâtiments s'y prête, également pendant les vacances d'été.

A noter que, pour les deux premiers types de location, aucun accès n'est autorisé pendant les vacances scolaires ou jours fériés.

La question de la mise à disposition de locaux au sein des bâtiments scolaires est cruciale. En effet, la pression sur les locaux est toujours plus importante. Relevons parmi les éléments qui augmentent cette pression : la loi sur l'intégration, la loi sur les écoles de musiques, l'augmentation des besoins du parascolaire, sans oublier les nouveaux besoins de locaux pour l'enseignement en général ainsi que les demandes d'ouverture des bâtiment le week end. Devant l'impossibilité de satisfaire toutes les demandes, le Service des écoles va redéfinir sa stratégie, établir des priorités et des critères d'attributions, afin de garantir un certaine équité entre les différents partenaires.

Des locaux très sollicités.

Quelques chiffres

Parmi les trois formes de contrat, les concessions représentent le plus gros volume de travail. Pour l'année 2008-2009, 356 associations louent 3861 tranches horaires sur l'année scolaire, soit 138'993 réservations enregistrées dans le logiciel Planitech. Une grande majorité des locations, soit 3067 tranches horaires, est gratuite, principalement pour le parascolaire, les activités sportives des juniors, des cours de musique des écoles officielles et des cours de langues. Les 794 autres tranches horaires sont payantes pour une somme annuelle de Frs 318'376.50.

Pour les conventions, 360 locaux sont mis à disposition de 123 associations pour une somme de Frs 38'500.–.

Enfin, pour les locations ponctuelles, 1312 réservations sont enregistrées dont 582 payantes pour Frs 33'200.–.

Le Service établit plus de 1000 contrats divers et environ 1500 factures par année. Par ailleurs, il assure également le suivi des débiteurs, ce qui n'est pas toujours une mince affaire. Il s'agit en outre d'entretenir des relations suivies avec les associations, les responsables de bâtiments scolaires, les directeurs d'établissement scolaire, le Service de l'énergie pour le chauffage des salles, la comptabilité ainsi que divers autres services de la Ville de Genève. C'est pourquoi les lignes téléphoniques sont souvent saturées.

ORGANISATION D'UNE FÊTE D'ÉCOLE

Mode d'emploi

De prime abord, l'organisation d'une fête, aussi sympathique soit-elle à la fin, semble quelque chose d'infiniment fastidieux, de compliqué, de lourd à gérer alors même que la célébration d'un événement devrait être l'occasion de se réjouir. Comment faire pour qu'une manifestation de nature festive en soi, divertissante et joyeuse ne tourne pas au cauchemar ? Faire appel au Service des écoles !

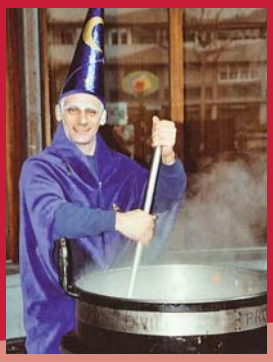

Car il existe de nombreuses opportunités pour organiser de grandes et très belles fêtes : L'Escalade, Noël, le Printemps, un jubilé, le début ou la fin de l'année scolaire, la musique, la fin de l'hiver, le carnaval… et cette liste n'est pas exhaustive et loin s'en faut.

Vous souhaitez organiser une fête ? Alors pour de ne rien oublier, pour que l'organisation fonctionne sans heurt, pour que tout soit parfait à l'arrivée, voici ci-après le petit vade-mecum du ***« parfait petit organisateur de fête ».***

Pour n'importe quelle fête, il ne faut jamais perdre de vue les éléments importants suivants :

- toujours intégrer le responsable de bâtiment scolaire dans l'organisation
- prévoir une équipe « mise en place + nettoyages + rangement après la fête »
- se rappeler qu'on ne mange pas et qu'on ne boit pas dans les écoles !

Après avoir défini le but de la fête et les grandes orientations de l'événement :

- créer un petit groupe piloté par un responsable
- se répartir les tâches en fonction des aptitudes de chaque membre du groupe
- fixer une date pour la fête et s'y tenir !

A partir de là, on peut s'attaquer à l'organisation proprement dite :

- établir un échéancier
- lister le matériel nécessaire (tables, bancs, vaubans, etc)
- demander un devis pour le matériel au Service logistique et manifestations de la Ville de Genève
- remplir le formulaire ad hoc
- expédier le formulaire et le devis au Service des écoles, au minimum un mois avant la date retenue pour que les autorisations et préavis puissent être demandés et reçus à temps.

Voilà, c'est tout…
L'école peut festoyer tranquillement en sachant qu'elle ne paie pas le matériel loué.

Dans des cas particuliers, comme par exemple, l'Escalade, il ne faut pas oublier de commander la marmite et le bois. Si une parade est prévue dans le quartier, le descriptif du cortège (horaire et circuit) est à joindre à la demande.

Selon les circonstances, l'école a besoin d'une aide financière pour couvrir les dépenses d'une manifestation :

- il faut dès lors lister ces dépenses
- établir un budget avec les dépenses prévues et les recettes estimées
- et se tenir au budget !

Pour la « boum » de la division primaire, la chorale ou le spectacle de fin d'année destiné aux parents d'élèves, le Service des écoles peut entreprendre les démarches pour l'obtention d'une salle communale. Là encore il faut le demander à temps !

Et maintenant : **QUE LA FÊTE COMMENCE !**

AVANT LE MONDIAL
Goal à l'Europe

En marge du Mondial 2010, l'Ecole de l'Europe, située au cœur d'un quartier très dense, à proximité de l'immeuble du 99 rue de Lyon, s'est impliquée dans 1Goal for All, le 20 avril denier. Retour.

L'Ecole de l'Europe est entrée dans le REP (Réseau d'Enseignement Prioritaire) en septembre 2008. Cet établissement de 15 classes compte près de 300 élèves, de 100 nationalités différentes ! Un Conseil d'établissement a été mis en place dans lequel la Ville de Genève est très présente avec une personne déléguée, membre de la direction du Service des écoles et institutions pour l'enfance.

L'objectif général de **1Goal for All** est d'offrir l'éducation en héritage du premier passage de la Coupe du monde de football en Afrique, sous la forme d'une pétition signée par le plus grand nombre de sportifs, d'élus, de membres de la société civile à l'adresse des gouvernements du monde pour leur rappeler que l'enseignement est un droit fondamental pour tous les enfants du monde.

A son niveau, l'Ecole de l'Europe a répondu à cet Appel. L'ambition est d'obtenir plus de 30 millions de signatures d'ici fin juillet 2010. Le 20 avril donc, l'Ecole de l'Europe a vécu les 24 heures du foot sur un terrain de beach soccer prêté par la Ville. Des grands sportifs ont partagé leur expérience de la compétition de haut niveau dans des ateliers ou sous forme de conférences. Les enfants ont présenté le fruit de leur travail et de leurs réflexions aux parents et aux officiels présents et… ils ont joué au foot !

Armée aux Crêts-de-Champel C'est fini !

Depuis plusieurs années, l'abri de protection civile de l'école des Crêts-de-Champel abritait régulièrement des soldats chargés de la protection des ambassades situées sur le canton de Genève. Cette situation provoquait des difficultés de cohabitation avec le groupe scolaire, notamment pour des questions de trafic motorisé.

Depuis le début de l'année, cette tâche n'étant plus de la compétence de l'armée, ces locaux sont redevenus civils. Aussi, les enfants et leurs parents ne seront plus en contact avec des militaires à l'école des Crêts-de-Champel.

LUDOTHÈQUES
Pour jouer de 1 à 101 ans

Dans les années 70, en plein boom de la société de consommation, les ludothèques sont nées du besoin de partager et de « consommer » plus intelligemment. Les premières ludothèques ont vu le jour à Onex, Thônex et Châtelaine. Dès 1981, elles ont essaimé en ville.

Aujourd'hui, on compte 29 ludothèques membres de l'Association Genevoise des Ludothèques (AGL), soit 18 dans les communes genevoises et 11 en territoire urbain. Situation et perspectives.

Mais à quoi sert une ludothèque ? Ce sont d'abord des lieux accueillants pour les personnes, adultes et enfants, qui apprécient le jeu sous toutes ses formes, ou qui désirent simplement découvrir l'univers du jeu. Et quand on dit jeux, on pense aussi bien aux jeux de sociétés traditionnels, aux jeux individuels, qu'aux nouvelles consoles de jeux. Le choix est immense !

Partager une activité avec des enfants, plus âgés ou plus jeunes, avec des grands-parents, est un enrichissement pour tous. C'est bien connu : le jeu ne connaît pas les limites d'âges, ni les frontières !

Pour certains enfants qui viennent sans accompagnant à la ludothèque, celle-ci est souvent le seul lieu structuré qu'ils fréquentent, en dehors de l'école, évidemment. Apprendre à respecter les règles du jeu, c'est aussi apprendre à respecter les règles du lieu, les règles de vie, et donc à mieux s'intégrer dans la société actuelle.

Très souvent, les adultes ayant fréquenté une ludothèque dans leurs jeunes années passent le virus à la génération suivante. Le relais est donc assuré !

Des jeux toute la nuit !

Il ne faut pas oublier que les enfants constituent des vecteurs essentiels de rencontres urbaines intergénérationnelles. Succès oblige : des soirées jeux sont organisées dans plusieurs ludothèques, comme aux Eaux-Vives où ces soirées réunissent plus d'une cinquantaine d'adultes, très régulièrement.

Les ludothécaires sont souvent sollicitées soit, par le corps enseignant pour effectuer une animation dans les classes, soit par le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP) pour le prêt de jeux ou pour l'utilisation de leurs locaux. Ces échanges entraînent, il est vrai, une certaine confusion entre le rôle des animatrices du GIAP et celui des ludothécaires.

Car il faut bien se souvenir qu'une ludothèque n'est pas une « garderie ! » Les enfants qui fréquentent ces lieux sont entièrement sous la responsabilité de leurs parents ou de leurs accompagnateurs. Seul, l'enfant ne bénéficie d'aucune surveillance de la ludothécaire et reste libre d'entrer et de sortir, selon ses envies. Les ludothécaires sont là uniquement pour faciliter les activités autour du jeu.

Pourquoi hésiter ?

L'accès est gratuit et sans inscription préalable. Toute personne qui entre dans une ludothèque est accueillie comme un client, que l'on soit enfant, ado, adulte ou membre d'une institution. Il est possible de jouer sur place ou, simplement, d'emprunter un ou plusieurs jeux. Dans ce cas, une fiche est établie, comme dans les bibliothèques. Actuellement, il n'existe pas encore d'uniformisation au niveau des horaires et du prêt pour l'ensemble des ludothèques du canton. Les horaires sont adaptés en fonction de la fréquentation, de l'environnement social, et surtout selon la disponibilité des ludothécaires bénévoles. Quant au prêt, selon la commune, il est établi soit sous forme d'un abonnement, ou simplement d'une caution.

Chaque ludothèque possède entre 500 à 2'600 jeux et jouets d'imitation mis à disposition. Sont aussi disponibles, sur réservation, environ 130 jeux « géants » pour l'ensemble du canton. De quoi donner le tourni à ceux qui veulent explorer le monde des jeux, en testant plusieurs possibilités, tout en économisant leur budget. En effet, tous les parents ont constaté que, lorsque l'enfant reçoit un nouveau jeu, il n'y joue que quelques jours avant de l'abandonner.

Ce qui justifie pleinement le succès actuel des ludothèques et la volonté du Conseil municipal de professionnaliser l'ensemble du dispositif.

Association Genevoise des Ludothèques / www.ludogeneve.net
Association Suisse des Ludothèques / www.ludo.ch

SUR L'AVENIR DES LUDOTHÈQUES

La parole aux responsables

Pour mieux cerner, du point de vue du terrain, l'avenir des ludothèques, nous avons soumis à un dialogue croisé deux responsables de ludothèques.

Ces discussions ont eu lieu avant la récente décision du Conseil municipal.

D'abord Béatrice Gachet, ludothécaire responsable à la Servette, dans une ludothèque dont le personnel est salarié. Son credo ? La ludo est devenue un lieu ressource.

1. Comment analysez-vous l'évolution du rôle des ludothèques en général ?

Actuellement les ludothèques sont des lieux de rencontres, d'intégration, d'éducation de responsabilisation, utilisant le jeu comme outil de médiation. Le jeu n'est plus un but en soi mais un moyen. Elles sont aussi devenues un lieu repère pour les enfants et les familles et un lieu reconnu par le réseau institutionnel et associatif du quartier.

2. La ludo de la Servette figure parmi les premières professionnalisées. Qu'est-ce que cela a changé dans sa dynamique ? dans son rôle social par rapport au quartier, par rapport aux familles ?

Le rôle de notre ludothèque s'est élargi. Nos démarches éducatives ont pris du sens. Plus d'activités variées sont proposées : des espaces jeux sont réaménagés selon des thèmes différents tous les deux mois (espace hôpital, dinosaures...), des tournois, des thèmes de réflexion sont abordés (le développement durable et le jeu ou la récolte de jeu pour la création d'une ludo en Colombie).

Nous sommes devenues un lieu où toutes les questions concernant la famille peuvent être posées. Bien sûr, nous ne sommes pas capables de répondre à tout mais à la ludo on peut commencer à trouver le début d'une réponse. Les enfants aussi savent que la ludo est un lieu où l'on peut parler. Le jeu étant un outil approprié à tout âge et à toute culture, l'entrée dans la ludo se fait facilement.

Nous nous sommes également fait mieux connaître par les réseaux de quartier. Des partenariats se sont mis en route avec les crèches, les maisons de quartier, les UAC...

3. Comment voyez-vous votre ludo dans 10 ans ?

Dans 10 ans, nous imaginons que nos ludothèques seront toutes salariées. Elles auront des horaires d'ouverture encore plus larges et offriront aussi des moments d'accueil spécifiques en fonction des demandes (atelier jeux de stratégie, jeu et 3e âge, jeu et ados…) Elles seront aussi un lieu de formation sur le jeu pour les métiers autour de l'enfant tout en gardant leur spécificité qui est d'offrir l'occasion de jouer aux personnes de tous les âges et toutes les cultures. Pour cela, notre formation devra s'étoffer autour du jeu, mais aussi s'élargir aux questions sociales.

4. Est-ce que vous avez un modèle dont vous vous inspirez ?

La ludo du Quai des Ludes à Lyon reste notre référence. A la tête de cette ludo, une équipe avec une excellente formation capable de mettre sur pied des projets cohérents donnant du sens au travail. Leurs recherches leur offre l'occasion d'affiner les connaissances et de répondre toujours mieux aux questions autour du jeu.

Puis Carole Clément, ludothécaire aux Eaux-Vives, une structure aujourd'hui encore entièrement bénévole. Pour Madame Clément, le jeu est indispensable pour bien grandir

1. Comment analysez-vous l'évolution du rôle des ludothèques en général ?

Depuis 30 ans, les ludothèques sont devenues des lieux d'animations plus que des lieux de prêt. Et ceci autant au niveau du public que des ludothécaires. Pour faire face à cette évolution, les ludothèques doivent avoir des espaces plus grands. Lorsque nous organisons nos soirées jeux, par exemple, nous sommes à l'étroit. Nous jouons un rôle social important vis-à-vis des crèches et des écoles. Nous avons développé une approche plus pédagogique du jeu et nous avons mis en place des partenariats pour des animations ciblées.

2. La ludo des Eaux-Vives est encore gérée par des bénévoles. Qu'est-ce que la professionnalisation peut lui apporter ?

Une reconnaissance de notre rôle, de notre travail et de notre métier, qui existent depuis 30 ans, ainsi que des nombreux projets réalisés. Ces projets pourraient être plus conséquents et plus durables, avec des animations plus ciblées, plus précises selon les groupes avec lesquels nous pouvons monter des partenariats : les aînés, les associations qui s'occupent d'handicapés, et aussi plus de visibilité et d'attractivité pour les familles.

Sur le plan professionnel, pour les retraites des ludothécaires, il est primordial de cotiser au 2e pilier.

3. Comment voyez-vous votre ludo dans 10 ans ?

Je pense que toutes les ludothèques en Ville seront professionnalisées. Mais je vois plus loin, avec un métier et une reconnaissance au niveau national. Il faut se regrouper pour être plus fortes et plus solidaires. Je souhaite aussi que nous ayons des espaces plus grands, plus d'heures d'ouverture pour faire un bon travail et au minimum un poste supplémentaire par ludothèque.

4. Est-ce que vous avez un modèle dont vous vous inspirez ?

La ludo du Quai des Ludes à Lyon joue pleinement ce rôle de formation des professionnels. Ils ont développé des classements de jeux tout à faite performants. Et aussi ils vont à la rencontre des familles dans les villages avec leur ludobus. Comme eux, nous croyons que le jeu est indispensable pour permettre aux enfants de bien grandir.

UN RAPPORT POUR LEVER LE NEZ!

Afin de disposer d'un maximum d'atouts pour envisager l'avenir des ludothèques, le Service des écoles a sollicité la société Evaluanda. Le mandat confié à Evaluanda a permis de mieux définir le rôle des ludothèques dans le tissu social urbain.

Entre ludothèques fonctionnant avec des bénévoles et structures salariées, le rapport Evaluanda vise à déterminer ce qui sépare les deux visions et apporte des pistes de solutions.

Les ludothèques bénévoles travaillent dans un esprit associatif qui vise à partager une passion. Elles ne sont pas organisées de manière hiérarchique. Par exemple, leurs horaires d'ouverture sont certes adaptés aux utilisateurs, mais surtout au personnel bénévole disponible.

Il faut bien constater que les bénévoles ressentent un sentiment de non reconnaissance face aux salariés qui bénéficient de moyens plus importants. De fait, il existe un réel décalage en terme de quantité d'animations. Ce qui n'enlève rien à la qualité de ce qui est proposé par les uns et les autres d'ailleurs.

Les ludothèques salariées doivent assurer 20 heures d'ouverture, avec la présence d'un personnel qualifié. Elles sont ouvertes tous les jours de la semaine, y compris le samedi matin, sauf le dimanche.

Elle s'engagent à participer à la vie sociale de leur quartier par une présence accrue aux manifestations organisées par la Ville (Ludobus, Nature en ville, Fêtes des écoles, La ville est à vous etc.).

Alors même que les besoins et les attentes du public augmentent, le bénévolat est en baisse. De ce fait, un des besoins exprimés par toutes les ludothèques serait d'avoir un fonctionnement assuré par du personnel rémunéré.

Faut-il prendre le risque d'attendre que les bénévoles s'essoufflent et que l'on arrive à ce que certains quartiers soient privés de leur ludothèque faute de « combattants » ?

N'oublions pas que le point commun à toutes les ludothèques, bénévoles ou salariées, demeure le plaisir de jouer et de partager ce plaisir. Dans tous les cas, elles contribuent activement à la qualité de vie du quartier.

Avec les éléments de réflexion apportés par ce rapport, et l'engagement sans faille de Manuel Tornare, magistrat en charge pour faire avancer ce dossier, le Conseil municipal a apporté son soutien à une professionnalisation de l'ensemble du dispositif des ludothèques.

FORMATION : BÉNÉVOLE, SALARIÉ

Au début de l'aventure, la ludothécaire était un peu « la grand-mère qui venait avec du cake et du café ». Aujourd'hui, on compte environ 10 bénévoles par ludothèque, ce qui représente environ 300 ludothécaires uniquement pour la section genevoise. La question des limites du bénévolat et de la rémunération des ludothécaires fait débat. Mais qu'en est-il vraiment ?

Il faut savoir que l'Association Suisse des Ludothèques (ASL) a mis sur pied des formations de base ainsi que des compléments thématiques (règle de jeux, service à la clientèle, marketing, etc.) afin de s'adapter aux besoins de la profession qui recouvrent tout un éventail de demandes. Ces cours ne sont pas obligatoires mais favorisent un développement professionnel.

Le processus de salarisation qui va s'amorcer suite à la décision du Conseil municipal devrait permettre l'extension des heures d'ouverture. En effet, actuellement les locaux sont ouverts entre 2 et 8 heures par semaine, alors qu'avec des ludothécaires salariées, ils sont accessibles le samedi matin et, parfois, durant les vacances scolaires. Le but de ces ouvertures élargies restant de favoriser une activité collective et de redynamiser le jeu en famille.

A ce jour, en ville de Genève, 5 ludothèques fonctionnent déjà sur ce mode. Ces ludothèques sont toujours gérées par des comités bénévoles, mais les ludothécaires sont rémunérées et très bien formées. La gestion administrative du personnel a été confiée à la FAS'e (Fondation pour l'animation socioculturelle).

Chaque ludothèque est placée sous la houlette d'une responsable qui, avec l'évolution de son travail, doit posséder des outils professionnels conséquents, notamment en termes de gestion tant d'équipe, mais aussi dans les domaines du travail social et du jeu, afin de répondre aux sollicitations et besoins de tous ceux qui fréquentent la ludothèque, des plus jeunes, aux plus âgés. Les responsables doivent pouvoir répondre à un large éventail de demandes.

Actuellement, les responsables de ludothèque sont au bénéfice d'un niveau d'étude de type ES, complété par une formation dans le domaine du jeu. Etant donné la relative nouveauté de cette activité, il n'existe pas de formation spécifique, mais une formation de base dispensée par le Centre d'étude et de formation continue pour les travailleurs sociaux (CEFOC) concernant « les fonctions d'encadrement des activités du temps libre ». Cette formation, qui concerne principalement les activités parascolaires et celles des maisons de quartier, est complétée par un module spécifique, dit de « spécialisation », abordant des connaissances particulières liées aux activités en ludothèques. La formation de base dure près de 80 heures, et le module de « spécialisation », une centaine d'heures, qui se répartissent sur un peu moins d'une année.

Ces éléments de formation sont au cœur de la réflexion actuelle du Service des écoles qui doit mettre en œuvre la décision du Conseil municipal.

CUISINES ET RESTAURANTS SCOLAIRES

Tout beau tout neuf!

L'une des missions essentielles du Service des écoles et institutions pour l'enfance est d'assurer le fonctionnement des équipements de la quarantaine de restaurants scolaires et des huit cuisines, qui produisent plus de 4200 repas chaque jour. Au-delà des interventions quasi quotidiennes destinées à assurer une maintenance optimale, il est régulièrement nécessaire de faire appel à des crédits extraordinaires votés par le Conseil municipal pour des interventions plus importantes. Celui-ci a donc voté un montant de Frs 538'000.–, en mai 2009, pour des travaux d'amélioration de locaux et le renouvellement de l'équipement pour cinq restaurants scolaires. Tour d'horizon.

Toutes les améliorations décrites plus loin doivent permettre d'accueillir, dans de meilleures conditions, les enfants venant prendre un repas dans les restaurants scolaires. D'ailleurs, pour cela, le Service des écoles doit se conformer à des normes légales de plus en plus sévères!

Plus précisément il s'agit des interventions suivantes:

– **Cuisines scolaires de Plainpalais:** elles servent quotidiennement en moyenne huit cent repas qu'elles livrent également à quatre autres restaurants scolaires (Allobroges, Ferdinand-Hodler, Barthélemy-Menn et Sécheron). Les repas sont confectionnés à l'avance, refroidis et remis en température au moment des repas.

  Le nombre de repas préparés par les cuisiniers augmente d'année en année et le matériel disponible dans les locaux de Plainpalais ne permettait plus de satisfaire la demande et de répondre aux exigences en matière de sécurité alimentaire. Le crédit extraordinaire a financé, l'été passé, l'installation d'une chambre froide, d'une chambre de remise en température, ainsi qu'un nouvel économat quatre fois plus grand que le précédent.

Ces travaux ont permis non seulement de répondre aux normes d'hygiène mais ont également apporté un gain de temps considérable, en moyenne de trente minutes par jour. En effet, les manipulations des denrées alimentaires prenaient beaucoup de temps et d'énergie aux employés. Ces travaux engendrent des économies car l'agrandissement des locaux de stockage diminue la fréquence des commandes. Cela permet de mieux profiter des actions et d'avoir une meilleure flexibilité.

Un seul bémol est à noter pour les employés de la cuisine. Le sol n'est pas à niveau et ils doivent porter les échelles (chariots permettant de disposer divers plateaux les uns sur les autres) d'une chambre à l'autre. Ainsi, en fin de semaine, les courbatures sont fréquentes!

Manger ou dormir ? Et pourquoi pas les deux !

Traditionnellement, les plus petits enfants de l'école du Mail allaient prendre leur repas de midi au restaurant scolaire de l'école Carl-Vogt 88.

Véritable dilemme pour les petits de première enfantine, car le trajet aller et retour était imputé sur le temps de la sieste.

Manger vite, dormir peu… les horaires n'étant pas compressibles et l'équilibre des enfants devant être respectés, il fallait trouver une solution.

A la demande de la responsable du parascolaire, le Service des écoles, en concertation avec la Maison de quartier de la Jonction, l'Association des cuisines scolaires de Plantaporrêts et le GIAP, a initié un nouveau projet de restaurant scolaire pour les 1ères enfantines.

L'annexe de la Maison de quartier de la Jonction, « La Pépinière », située dans le parc Gourgas, a donc subi quelques aménagements pour pouvoir recevoir les enfants dans de bonnes conditions.

Depuis octobre 2009, aux heures des repas et 4 jours par semaine, « La Pépinière » est devenue un restaurant dédié aux petits pour retrouver, dès l'heure des repas passée, sa fonction de lieu d'accueil polyvalent de quartier. Un exemple de concertation réussie !

Ces aménagements satisfont pourtant grandement les employés qui ont gagné en qualité de travail.

- **Cuisine scolaire de l'Europe :** une laverie à marmites a été installée en automne dernier afin de répondre à l'accroissement de la production des repas.
- **Cuisine scolaire de Le Corbusier :** les braisières et la marmite basculante en mauvais état ont été renouvelées en automne.
- **Cuisines scolaires de Saint-Gervais :** amélioration de la ventilation et aménagement de locaux destinés au personnel pendant l'été passé.
- **Cuisine scolaire des Cropettes :** réfection des sanitaires et du local économat, également pendant l'été.

Il faut relever que les associations de cuisines et restaurants scolaires, ainsi que les activités parascolaires (GIAP) ont accueilli positivement ces modifications malgré les quelques désagréments qui ont découlé des travaux. Pour minimiser ces désagréments, les collaborateurs du Service des écoles ont fait preuve d'un sens de l'organisation optimal pour concilier les contraintes des différents intervenants, en particulier faire cohabiter les différents délais légaux et ceux imposés par les entreprises en période de vacances.

Préau des Eaux Vives…

Le préau des Eaux-Vives a été complètement revu après l'intervention du bureau d'architecte Descombes et Rampini. De nouveaux jeux, tout à fait originaux, doivent permettre aux enfants d'explorer, de plateformes en plateformes, un parcours de cordes et d'escalades, jusqu'au grand saut final, grâce à un toboggan. L'idée en revient à l'architecte mais elle a été mise en œuvre en prenant en compte l'avis des utilisateurs, dont les parents d'élève, et sa faisabilité.

… et de la Jonction

A la Jonction, c'est sur la base du projet du bureau de Pierre Bonnet que la Ville a refait le préau avec, là aussi, des nouveau jeux, dont des balançoires, un bac à sable, dont un magnifique terrain de foot sur un podium pour les stars du ballon rond, et un jeu de glisse pour le plus grand bonheur des petits.

Nous aurons donc l'occasion d'y revenir dans *éco.5*

FÊTES DES ÉCOLES

Un peu d'histoire

Traditionnellement, les autorités récompensaient, lors de la cérémonie officielle des Promotions, les enfants dont le travail leur permettait d'être promu au degré supérieur d'enseignement. L'annonce des festivités se faisait par voie d'affichage et paraissait sur les panneaux officiels, au même titre qu'un ordre de marche ou qu'un cours de tir pour retardataires.

L'affiche était alors en noir et blanc, avec une mise en page symétrique, surmontée de l'écusson Genevois et de la fameuse devise. Cette logique a prévalu jusqu'à la fin des années 80 et a pris un sérieux coup de vieux.

Depuis le début des années 90, l'affiche des Fêtes des Ecoles a commencé une grande mutation. D'abord, l'apparition de la couleur : une bordure dégradée du rouge au jaune – quelle audace ! – met en scène les couleurs du drapeau Genevois. La devise de notre canton n'est plus inscrite au-dessous de l'écusson, mais bien présente sous une forme proche de l'arc-en-ciel… « Post tenebras lux » : on ne se défait pas comme ça d'un mythe fondateur !

Au tournant du millénaire, la notion de Promotions disparaît au profit du titre « Fêtes des écoles ». On passe à une affiche festive élaborée avec la participation des principaux intéressés : les enfants. Les affiches proposent des éléments de leur environnement.

Ainsi, en 2000, l'affiche met en scène la fraternité d'une chaîne d'enfants assistant à un lâcher de ballons sur fond d'arc-en-ciel post-diluvien.

En 2002, sur fond orange vif, bordé de jaune, un collage urbain effectué par les enfants de l'école de Ferdinand-Hodler, représente des maquettes de maisons, bâtiments scolaires, arbres, routes, voitures et camions. Il est clairement question ici de la place de l'école et de l'enfant dans la ville. L'ensemble est rehaussé d'un arrière-plan évoquant deux éléments bien connu de l'apprentissage des enfants : le pointillé des découpages ou encore le marquage routier. A suivre ou à transgresser selon les goûts. L'affiche incite les enfants à la créativité en le poussant à être les acteurs de leur propre fête. A vos ciseaux, stylos-feutres, crayons de couleur et bâtons de colle. Mettez en scène votre prochaine affiche, le succès de la Fête ne dépend que de vous ! C'est d'ailleurs cette même logique qui a été poursuivie jusqu'en 2005 !

FÊTE DES ÉCOLES

Le Cirque en piste….

Cette année, Genève est la Capitale internationale du Cirque. De ce fait, il est apparu évident de proposer pour les fêtes des écoles le thème du CIRQUE. Que le spectacle commence !

Mercredi 30 juin, jour de la fête des écoles enfantines, le parc des Bastions prendra des allures de fête foraine. Les grilles du parc des Bastions, drapées de rideaux géants rouges, seront transformées pour l'occasion en une grande entrée de cirque et les enfants seront accueillis par *Monsieur LOYAL* en personne.

En remontant l'allée centrale du parc des Bastions, un spectacle interactif de la Compagnie *« 13e Cavalerie »* emmènera les enfants à travers la grande ménagerie du cirque et, comme *Monsieur Loyal* peine à dompter tous les animaux, les enfants auront pour mission de l'assister.

Jouxtant cette ménagerie farfelue, les enfants découvriront *Le Pocket Circus* et, notamment, Monsieur Muscle, les jongleurs, les clowns, les magiciens et bien d'autres figures emblématiques du cirque traditionnel.

Puis, c'est un *Labyrinthe* composé d'objets à toucher, à frôler, à faire résonner. Les enfants traverseront des rideaux composés de bouchons, de noix de coco, de balles, de perles, de clochettes, de boîtes de conserves…

Après un grand tour à dos d'âne, une petite halte permettra aux enfants de décorer un masque de clown qu'ils rapporteront comme souvenir à la maison.

Place au rire maintenant, avec la course, non pas de sacs, mais avec des godasses, de longues godasses de clowns, immenses, rouges, bien voyantes. Chutes et fous rires garantis !

Avant de rejoindre *Monsieur Culbuto*, une petite escale à l'atelier de maquillage pour changer de tête et se transformer en… lion, tigre, clown… Et nous voilà devant *Monsieur Culbuto*, qui attend désespérément que l'on s'amuse avec lui.

Une petite balade du côté du jeu de massacre pour faire tomber des pyramides de boîtes de conserve et nous voici prêts pour le lâcher de clowns. Spectacle où les enfants sont acteurs, où se joue une relation entre les clowns et le public. Les clowns de la compagnie d'Esther Rizzo font naître de multiples occasions d'échanges animés entre eux et leur jeune public.

Arrivent ensuite les tours de magie, car un cirque sans magicien ce n'est pas vraiment un cirque. Spectacle interactif conçu pour les enfants qui réalisent, avec l'aide de *Stanislas le grand prestidigitateur*, leurs plus beaux tours de magie grâce à une formule magique. Les objets se transforment, changent de couleur, apparaissent ou disparaissent dans leurs mains… comme par magie.

Le hibou d'*Isidore le clown* distribuera de menus cadeaux aux enfants, sous le regard de *Monsieur Loyal* et des *Aigles du Léman*. Car en plus, c'est un vrai hibou, un hibou dressé !

Le clou du spectacle sera sans aucun doute l'*Homme Canon* venu spécialement de très loin pour la fête des écoles enfantines. On ne peut pas en dire plus car c'est une surprise.

L'après midi s'achèvera à la roulotte enchantée pour écouter des contes de fées, d'ogres, de clowns, d'animaux de cirque ou de magiciens.

Le spectacle est terminé. A l'année prochaine !

FÊTES DES ÉCOLES 2010

Un visuel créé par le CFP AA

Les fêtes des écoles ne sont plus ce qu'elles étaient... Jusque et y comris dans leur affcihe qui, chaque année, explose de couleurs et de joies à l'arriveé de l'été. C'est comme la manifestation elle-même qui se démarque clairement de l'esprit des promotions scolaires d'antan.

A son arrivée au Conseil administratif, Manuel Tornare a souhaité modifier le titre de la manifestation : c'est ainsi que la notion de Promotions disparaît au profit du titre « Fêtes des écoles » beaucoup plus en adéquation avec l'esprit de la manifestation. Le Service des écoles a complètement réinventé le concept et propose aujourd'hui des fêtes pour tous les enfants, promus ou recalés. On y célèbre la fin d'une année scolaire, l'arrivée de l'été et le début des grandes vacances, avec des manèges et des animations pour les petits, et pour les plus grands, des fêtes populaires dans les quartiers.

Chaque année, les Fêtes ont un thème. Cette année, ce sera celui du cirque. Sur cette lancée, on est passé à des affiches beaucoup plus festives.

Pendant quelques années, le Service des écoles a offert à un jeune diplômé de l'école de graphisme l'occasion d'une première expérience professionnelle. Cette année, le Service

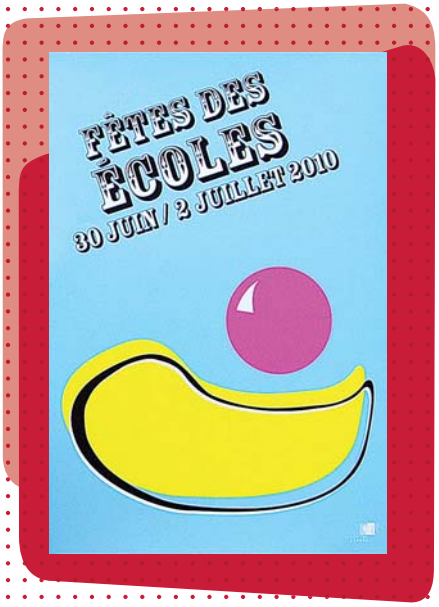

des écoles est allé encore plus loin dans la démarche en mandatant une classe, celle de 3e année de graphisme Lisa-Jeanne Leuch du Centre de formation professionnelle Arts appliqués (CFPAA), pour créer le visuel qui sera finalisé avec le soutien d'un graphiste professionnel. Avec cette démarche innovante, le Service se positionne comme un partenaire dynamique dans et autour de l'école.

Pour la Ville, en effet, il est très cohérent de rester proche de l'esprit « Fêtes des écoles » et d'associer des jeunes qui ont encore dans leur mémoire – ou dans leur imaginaire pour les élèves étrangers qui n'ont pas vécu cette fête à Genève – des souvenirs de ce grand moment. Ces jeunes ont donc l'occasion de se confronter, dans un cadre « protégé », aux contraintes du monde professionnel. Dans cette perspective, ainsi que de présenter et de défendre leurs projets devant un jury.

Les Fêtes des écoles sont populaires et leur communication est importante : c'est ainsi que le visuel retenu sera décliné sur des affiches format mondial, dans les rues, mais aussi sur des milliers de cartes postales, sur des badges et sur le site internet de la Ville !

Le Service des écoles est particulièrement fier de mettre en valeur les compétences acquises dans une école de formation professionnelle dans un contexte où ces formations ne sont pas toujours bien connues et reconnues.

Un clown et des livres

Le projet qui a été retenu est celui de Valérie Pierrehumbert avec son clown stylisé.

Ce projet a séduit le jury par :
- sa simplicité
- sa poésie
- et une grande naïveté.

Il s'inscrit dans le thème de l'année avec la figure du clown qui représente parfaitement le cirque. Sans paillettes, ni flons flons, ce visuel évoque l'esprit des Fêtes des écoles. Il dit en peu de mots, en peu de traits, en peu de couleurs, les flots de couleurs, le flot de cris, de joies et de larmes que l'on verra, que l'on entendra aux Bastions, le 30 juin prochain, ainsi qu'aux parcs La Grange et Mon-Repos, le 2 juillet pour les Fêtes primaires.

Sous l'impulsion du magistrat, depuis quelques années, les petits élèves reçoivent des livres à l'occasion des Fêtes des écoles. Ces livres sont choisis, dans les parutions récentes, par un groupe représentant le Service des écoles et la Direction générale de l'enseignement primaire, sur proposition de la responsable du secteur « jeunes » de la bibliothèque de la Cité, dans les limites du budget à disposition.

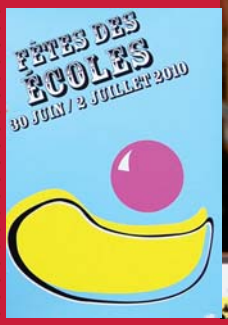

La lauréate, sa classe, ses enseignants et les collaborateurs Ville de Genève.

L'ESSENTIEL EN BREF

Budget participatif

Initié en 2001, le budget participatif est une possibilité offerte aux écoles qui le souhaitent d'entrer dans une démarche de réflexion collective sur l'amélioration des conditions de vie dans l'établissement. Quelques éléments de rappel et des perspectives pour la suite.

Restaurants scolaires

Le Service des écoles assure le fonctionnement des équipements de la quarantaine de restaurants scolaires et des huit cuisines, qui produisent plus de 4200 repas chaque jour. 538'000.– francs ont été voté pour des travaux d'amélioration importants. Tour d'horizon.

Ludothèques

Onze ludothèques sont installées sur le territoire de la Ville. Le Conseil municipal a apporté son soutien à une professionnalisation de l'ensemble du dispositif des ludothèques, des espaces de jeux pour tous, de 1 à 101 ans !

Fêtes des écoles 2010

Cette année, Genève est *la Capitale internationale du Cirque*. De ce fait, il est apparu évident de proposer pour les fêtes des écoles le thème du CIRQUE. Que le spectacle commence et que les fêtes soient belles !

COMITE DE REDACTION ECO.5

Céline LIVER
Diététicienne, Service des écoles

Paolo CHIARARIA
Adjoint de direction, Service des écoles

Marc DIETSCHI
Contremaître, Service des écoles

Patrick FUCHSLOCH
Adjoint de direction, service des écoles

Véronique KOESSLER
Collaboratrice administrative, Service des écoles

Anne OSSONA de MENDEZ
Secrétaire, Service des écoles

Manuelle PASQUALI
Déléguée à l'information/communication, Département 5

Claire-Anne ZURBRUGG
Service des écoles

Mise en page / impression CMAI

Impressum • **Editeur responsable** • Direction du Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports • 100, rue de la Servette • Case Postale 192 - 1211 Genève 7 • Tél. +4122 418 48 00 - Fax +4122 418 48 01 • www.ville-ge.ch/ecoles • tirage: 1000 exemplaires